**Adhésion du Département à la**

**Fondation de CY Paris Cergy   
Université *Rapport n°5-05 /AD du 28/02/2020***



Il s’agit d’approuver l’adhésion du Conseil départemental à la **Fondation de CY Cergy Paris Université**, dénommée dorénavant **CY Fondation** en lieu et place de la **Fondation de l’Université de Cergy-Pontoise**.

* **CY Cergy Paris Université** créée au 1er janvier 2020 par la fusion de la COMUE Université Paris-Seine (association des établissements d’enseignement supérieur du territoire), l’UCP et l’EISTI.

L’ESSEC et d’autres établissements de Cergy-Pontoise sont aussi associés à la gouvernance de ce nouvel établissement.

* Cette **transformation institutionnelle** du pôle universitaire Cergypontain s’inscrit dans le cadre des mutations de l’enseignement supérieur français visant à faire émerger des établissements à fort rayonnement international :

1° En présentant une offre de formation similaire aux universités anglo-saxonnes qui dominent les classements avec :

* L’instauration d’une Ecole des 1er cycles proposant une orientation renforcée = Licences,
* Etablissant 5 *Graduates Schools* réunies en grandes *familles* de domaines scientifiques = Masters.

2° Ce qui renforcera l’excellence des formations diplômantes et la réussite accrue des étudiants ;

3° Tout en permettant l’émergence d’une Université de proximité au service d’un territoire en intégrant pleinement le tissu urbain à cette dynamique collective (*création du Campus international valdoisien*).

* **La Fondation Université de Cergy-Pontoise** (créée en 2010) **devient CY Fondation** depuis le 1er janvier 2020. Son périmètre est élargi aux établissements supérieurs valdoisiens et ses missions sont de:
* Participer au financement de la recherche des chaires partenariales,
* Aider à la Mobilité internationale des étudiants,
* Contribuer à l’égalité des chances par des bourses.



* **Adhésion du Département en tant que membre fondateur** de CY Fondation avec une participation à hauteur de 100 000 euros par an.
* Cette adhésion permettra au Département de démultiplier les actions suivantes :
* Amplifier le programme de démocratisation de l’accès à l’Université de Cergy-Pontoise, ainsi que l’organisation d’une journée *« à la découverte de Sc Po. »* à destination des collégiens valdoisiens,
* Soutenir et renforcer le partenariat entre le Département et le FabLab LABBOITE,
* Mettre en œuvre la bourse internationale à destination des étudiants japonais,
* Renforcer le rôle du Département dans la gouvernance pour définir les actions à mettre en œuvre pour pérenniser un pôle d’enseignement supérieur de qualité en Val d’Oise.



*« Avec l’adhésion du Département à CY Fondation, la collectivité va pouvoir poursuivre sa collaboration étroite avec les établissements d’enseignement supérieur du territoire. C’est un pas supplémentaire pour : accompagner le développement du campus international valdoisien, « booster » la collaboration entre les établissements et les entreprises du territoire, favoriser l’accès des jeunes valdoisiens aux formations supérieures, développer les liens avec les collèges. »*